









### RAPPORT ANNUEL 2008 D'ÉXECUTION FEDER

# Programme Opérationnel FEDER 2007 – 2013

État membre : France Région : île de La Réunion Objectif : Coopération territoriale



### **Sommaire**

INTRODUCTION	3
1- IDENTIFICATION	4
2- VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL	5
2.1. REALISATION ET ANALYSE DES PROGRES ACCOMPLIS	
2.2. Informations sur la conformite au droit communautaire	
2.3. PROBLEMES IMPORTANTS RENCONTRES ET MESURES PRISES POUR Y FAIRE FACE	
2.4. CHANGEMENT DU CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL (S'IL Y A LIEU)	8
$2.5.$ Modifications importantes au sens de l'article $57$ du reglement (CE) $n^{\circ}$ $1083/2006$ (le cas	
ECHEANT)	9
2.6. COMPLEMENTARITE AVEC D'AUTRES INSTRUMENTS	
2.7. MODALITES DE SUIVI	
2.7.1. Cadre de la mise en œuvre du programme en 2008	. 10
2.7.2 Actions relatives au niveau national	
2.8. RESERVE NATIONALE DE PERFORMANCE (LE CAS ECHEANT, ET POUR LE RAPPORT ANNUEL D'EXECUTION	
PRESENTE POUR 2010 UNIQUEMENT).	
3- MISE EN ŒUVRE PAR AXES PRIORITAIRES	
3.1. AXE PRIORITAIRE 1 : DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	
3.1.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis	
3.1.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire I	
3.2. Axe prioritaire 2: Integration economique regionale	
3.2.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis	. 24
3.2.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 2	227
3.3. AXE PRIORITAIRE 3 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET LA SOLIDARITE INTERNATIONALE AU	
PROFIT D'UNE INTEGRATION REGIONALE HARMONIEUSE	
3.3.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis	
3.3.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 3	3 33
4 - PROGRAMMES FEDER / FONDS DE COHESION : GRANDS PROJETS (LE CAS ECHEANT)	. 34
5. ASSISTANCE TECHNIQUE	. 35
6. INFORMATION ET PUBLICITE	. 36



#### INTRODUCTION

### Approbation du Programme Opérationnel FEDER Coopération Territoriale de l'Océan Indien

Le PO FEDER Coopération Territoriale de l'Océan Indien (CCI 2007CB163PO042) a été approuvé par la Commission Européenne le 28 Mars 2008.

#### Objectif du rapport annuel d'exécution

En application de l'article 67 du règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil du 11 juillet 2006 portant dispositions générales sur le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen et le Fonds de cohésion, et abrogeant le règlement (CE) no 1260/1999 « pour la première fois en 2008 et au plus tard le 30 juin de chaque année, l'autorité de gestion transmet à la Commission un rapport annuel et, au plus tard le 31 mars 2017, un rapport final d'exécution du programme opérationnel ».

Le rapport annuel d'exécution se rapporte à l'année civile de mise en œuvre du programme. Il a pour objectif de donner une vision globale des principaux événements ayant une incidence sur le programme ainsi que de son rythme et de son état d'avancement.

L'objectif est de pouvoir juxtaposer les rapports successifs, en évitant tout chevauchement des informations. C'est la raison pour laquelle, il est proposé dans le cadre de l'exercice réglementaire du rapport annuel d'exécution de s'en tenir prioritairement à la mise en œuvre des programmes à la date du 31/12/2008.

D'autres informations viendront compléter cet exercice, notamment dans le cadre des prochains comités de suivi.



### 1- Identification

PROGRAMME OPÉRATIONNEL	Coopération Territoriale
	Île de La Réunion
	2007 – 2013
	N° CCI 2007CB163PO042
	P.O Coopération – Océan Indien
RAPPORT ANNUEL D'EXÉCUTION	Année 2008
	XX date d'approbation XX

# 2- Vue d'ensemble de la mise en œuvre du programme opérationnel

#### 2.1. Réalisation et analyse des progrès accomplis

#### • Information sur l'avancement physique du programme opérationnel :

Le renseignement des indicateurs relatifs à l'avancement physique du programme opérationnel a été réalisé au niveau du « § 3 – mise en œuvre par axes prioritaires » pour les différents objectifs stratégiques des axes prioritaires 1, 2, et 3.

### <u>Informations financières (toutes les données financières sont exprimées en euros</u>

	Dépenses payées par les bénéficiaires recensées dans les demandes de paiement adressées à l'autorité de gestion	Participation publique correspondante	Dépenses privées	Dépenses payées par l'organisme responsable de l'exécution des paiements aux bénéficiaires	Paiements totaux reçus de la Commission
Axe prioritaire 1 : Développement durable et valorisation de l'environnement	0	0	0	0	0
Axe prioritaire 2 : Intégration économique régionale	0	0	0	0	0
Axe prioritaire 3 : développement humain et solidarité internationale	0	0	0	0	0
Total général	0	0	0	0	0
Total pour les régions ne bénéficiant pas d'un soutien transitoire dans le total général	0	0	0	0	0



### <u>Ventilation cumulée des allocations de la contribution communautaire par catégorie</u>

N° de référence de la Commission : N° 2007 CB163PO042 Nom du programme : PO coopération Territoriale « Océan Indien»

Date de la dernière décision de la Commission pour le PO concerné: 28 / 03 / 2008

Combinaison des codes des dimensions 1 à 5								
Code *	Code 01	Code 09	Code *	Code FR94				
Dimension 1 Thème prioritaire	Dimension 2 Forme de financement	Dimension 3 <b>Territoire</b>	Dimension 4 Activité économique	Dimension 5 Localisation	Montant (M€)			
01 - Activités de RDT dans les centres de recherche			22 – Autres services non spécifiés		0,886			
03- Transfert de technologies et amélioration des réseaux de coopération entre les PME, ces dernières et d'autres entreprises, les universités, les établissements d'enseignement post-secondaire de tout type, les autorités régionales, les centres de recherche	Aide non remboursable	Zone de coopération transnationale	22 – Autres services non spécifiés	lle de la Réunion	0,00			
11-Technologies de l'information et de la communication	nodr	on tra	10- Postes et télécommunications	(éun	0,031			
51 – promotion de la biodiversité et protection de la nature	rsable	eusur	10- Postes et télécommunications	j on	0,00			
54- autres actions visant la préservation de l'environnement et la prévention des risques	(b	tionale	08-Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur		0,00			
58- Protection et préservation du patrimoine culturel			21- Autres activités liées à l'environnement		0,00			
60 – Autres aides à l'amélioration des services culturels			22 – Autres services non spécifiés		0,116			



61 – Projets intégrés pour la réhabilitation urbaine / rurale		22 – Autres services non spécifiés		0,00
71 – Parcours d'insertion et de retour à l'emploi pour les personnes défavorisées : lutte contre la discrimination dans l'accès au marché du travail ainsi que progression au sein de celui – ci et promotion de la diversité sur le lieu de travail		22 – Autres services non spécifiés		0,012
	•		Total	1, 045

#### Participation allouée par groupes cibles

Sans objet pour l'année 2008

#### Participation remboursée ou réutilisée

Sans objet pour l'année 2008

#### Analyse qualitative du PO

Le programme a été adopté au premier trimestre de l'année 2008 qui constitue la première année de sa mise en œuvre. Le montant FEDER programmé au 31 décembre 2008 s'élève à 1,045 millions d'euros, soit près de 3 % de l'allocation prévisionnelle (et à titre de comparaison 20 % du PIC INTERREG III B). Quatre opérations ont été agréées dans plusieurs domaines comme les activités en recherche et développement technologique ou l'amélioration des services culturels.

L'analyse qualitative sur l'avancement du programme est rendu difficile d'une part par le faible niveau de programmation, qui s'explique principalement par l'approbation tardive du P.O, et, d'autre part, par l'absence de déclarations de dépenses auprès des services de la Commission (seulement 4 opérations ont été programmées en 2008). À cela s'ajoute un projet programmé en 2007, uniquement sur fonds nationaux, avant l'approbation du programme, mais qui s'y intègre totalement.

Au niveau de la programmation, il convient de souligner l'absence de projets programmés au titre de l'axe 2 relatif à l'intégration économique régionale, alors que les deux autres axes ont déjà été sollicités. On constate que prés de 85 % des sommes programmées relèvent du thème des activités de recherche et développement technologique, ce qui traduit l'importance accordée aux travaux de recherche dans l'ouverture de La Réunion sur sa zone géographique. 11 % du FEDER programmé relève de la thématique d'aide à l'amélioration des services culturels, marquant ainsi l'importance de la culture et des échanges pour le rapprochement entre les territoires.



Néanmoins, s'agissant de la coopération régionale, il peut être noté que les opérations programmées concernent des partenaires issus des pays membres de la Commission de l'Océan Indien et relèvent surtout de la coopération multilatérale. En effet, pour chaque opération, les partenaires impliqués viennent de plusieurs territoires. Ce caractère multilatéral indique bien que les problématiques retenues dans ces projets concernent l'ensemble de la zone Océan Indien. Il s'agit notamment de la prévention des maladies animales, en particulier pour les cheptels destinés à l'alimentation, ou l'utilisation des technologies liées à l'imagerie satellitaire.

Par ailleurs, une des caractéristiques de ces projets vient du positionnement central qu'assurent les acteurs réunionnais dans le développement et la mise en œuvre des opérations programmées. En effet, les porteurs de projets réunionnais se trouvent souvent à l'initiative des actions menées.

#### 2.2. Informations sur la conformité au droit communautaire

Le programme a fait l'objet d'une adoption formelle par les services de la Commission en date du 28 mars 2008.

À cette date, aucune modification n'a été apportée au document permettant d'altérer sa conformité au droit communautaire.

### 2.3. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Dans un contexte de début de programmation avec un P.O adopté tardivement, la principale difficulté rencontrée en 2008 réside dans le retard de la mise en œuvre du programme, et notamment des procédures de gestion.

Ainsi, afin de ne pas pénaliser les porteurs de projets, certaines opérations ont été prises en charge au titre du programme INTERREG III B 2001 - 2006, dans la mesure où leurs dates d'achèvement étaient antérieures au 30 Juin 2009.

Par ailleurs, pour renforcer la coopération dans la zone, l'autorité de gestion du programme opérationnel, le Conseil Régional, s'est engagé à mettre en œuvre une instance de concertation entre les acteurs de la zone Océan Indien. Ainsi, la première réunion de l'instance s'est déroulée à la Réunion en juin 2008 réunissant des représentants des pays de la Commission de L'Océan Indien, de la Commission européenne et des organismes partenaires (AFD...)

# 2.4. Changement du contexte de la mise en œuvre du programme opérationnel (s'il y a lieu)

A ce stade, il n'y a pas de modification des politiques communautaires et nationales ayant des répercussions sur la cohérence entre l'intervention du FEDER et celle des autres instruments financiers.



L'année 2008 est une année de transition entre deux périodes de programmation qui a fortement mobilisé l'ensemble des acteurs sur la négociation des programmes 2007-2013. Néanmoins, au titre du DOCUP et du PIC INTERREG III B, elle a été marquée par la mise en œuvre des lignes directrices relatives à la clôture des interventions 2000-2006 afin d'optimiser les conditions de clôture du programme. De ce fait, les services concernés ont concentré leurs efforts sur le suivi des dossiers déjà programmés afin de maintenir une vigilance sur les dossiers à déprogrammer et d'identifier les difficultés éventuelles de réalisation.

Enfin, l'instabilité de la situation politique à Madagascar qui a commencé fin 2008 pourrait, si elle persiste, avoir un impact sur le développement des nombreux échanges et actions de coopération entre la grande île et La Réunion, d'une part, mais également sur le fonctionnement de la Commission de l'Océan Indien. En effet, les instances et procédures de décision de l'organisation seraient certainement affectées par l'instabilité des autorités malgaches dans leur prises de décision et, par conséquent, dans la conduite des projets de coopération. Cette situation s'est rencontrée en 2002 lors de l'accession à la Présidence de M. Ravalomana, le démarrage du programme INTERREG III ayant été sensiblement affecté par le contexte de crise de l'époque.

# 2.5. Modifications importantes au sens de l'article 57 du règlement (CE) n° 1083/2006 (le cas échéant)

Aucune modification importante au sens de l'article 57 du règlement (CE) n° 1083/2006 n'a été décelée en 2008.

#### 2.6. Complémentarité avec d'autres instruments

La mise en place de la stratégie régionale intégrée et la méthodologie de travail retenue au niveau local ont permis, dès la conception des programmes, d'établir des lignes de partage claires entre les différentes interventions. Les choix décrits ci-dessous sont cohérents avec les fiches « articulation entre fonds » réalisées par les autorités nationales au niveau des documents stratégiques nationaux.

Les lignes de complémentarité suivantes ont été établies entre fonds :

- la coopération régionale : toutes les actions de coopération régionale seront prises en compte au titre du programme opérationnel FEDER Coopération. De ce fait, contrairement à la précédente période de programmation, il n'y aura donc pas d'interventions en matière de coopération régionale au titre du programme opérationnel FEDER convergence.
- les infrastructures haut débit : les interventions en faveur du désenclavement numérique relèveront du PO FEDER convergence alors que le développement des liaisons régionales relèvera du PO FEDER coopération.



 <u>les investissements en matière d'observation de la Terre</u>: l'acquisition des équipements relèvera du PO Coopération alors que le bâtiment d'accueil sera soutenu au titre du PO Convergence.

D'une manière générale, les projets relevant du PO Coopération font intervenir au moins un partenaire issu d'un pays de la zone et ayant des retombées positives pour l'ensemble des acteurs. Ce critère transversal permet d'établir une césure lisible entre les fonds.

S'agissant plus précisément des opérations relevant du développement rural, le PO coopération soutiendra les projets relevant de transferts de technologies et de savoir-faire avec des partenaires dans la zone, notamment dans les domaines de la protection des végétaux, et de la valorisation et la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Dans le cadre des activités liées à l'innovation, le FEADER soutiendra les actions d'expérimentation au champ ou en laboratoire définies à La Réunion et pouvant être valorisées.

Par ailleurs, comme indiqué en préambule, le FEDER Coopération interviendra au profit des projets mobilisant au moins un acteur local et un issu d'un pays de la zone Océan Indien.

<u>S'agissant des opérations relevant de l'insertion professionnelle et l'éducation</u>, quelques lignes de partage ont été définies :

- <u>Les bourses doctorales</u>: le PO Coopération se concentrera uniquement sur la prise en charge des bourses d'étudiants issus des pays de la zone de coopération venant faire leur thèse ou des stages au sein d'organismes de recherche à la Réunion;
- <u>Le développement de pôles d'excellence</u>: Le FEDER Coopération ne prendra en charge que les opérations qui développeront l'« internationalisation » du système de formation local par la promotion des organismes de formation professionnelle et des centres de formation dans la zone. Il contribuera également au développement d'outils innovants permettant la mise en réseau, le partage de la connaissance et de l'information entre acteurs dans la zone.

Par ailleurs, la qualité et l'efficacité de l'articulation entre les fonds dépendent également étroitement de l'architecture du système de gestion : ainsi le maintien du Comité Local de Suivi (Comité de Programmation) unique plurifonds constitue un élément essentiel pour garantir une articulation cohérente entre les fonds.

#### 2.7. Modalités de suivi

#### 2.7.1. Cadre de la mise en œuvre du programme en 2008

#### Comités de programmation tenus en 2008

Le comité de programmation, plus connu localement sous le nom de Comité Local de Suivi (CLS) se réunit régulièrement chaque mois pour examiner les dossiers présentés à l'éligibilité des fonds européens.

Les décisions du comité font l'objet d'un relevé de conclusions cosigné par les trois coprésidents. La présentation de ce document est nécessaire lors de l'engagement juridique d'attribution des fonds des dossiers agréés.



Par ailleurs, à l'issue de chaque réunion du CLS, une synthèse des avis est éditée, puis diffusée aux services le lendemain.

Pour l'année 2008, le Comité Local de Suivi s'est réuni à 12 reprises aux dates suivantes :

14 Février 2008	07 Mai 2008	07 Août 2008	06 Novembre 2008
16 Mars 2008	10 Juin 2008	04 Septembre 2008	04 Décembre 2008
03 Avril 2008	03 Juillet 2008	02 Octobre 2008	29 Décembre 2008

De plus, dans le cadre de la préparation des programmes opérationnels de la période 2007 – 2013, le CLS s'est réuni à 23 reprises dans une configuration restreinte. Ces réunions ont été essentiellement consacrées à l'établissement des critères de sélection des programmes opérationnels, et à la définition du descriptif des systèmes de gestion et de contrôle. Enfin, le Comité Local de Suivi a été sollicité à 6 reprises au cours de l'année par procédure écrite sur des dossiers relevant autant de la programmation antérieure que des programmes opérationnels 2007-2013.

Il convient de signaler que pour le programme de coopération, les premiers travaux avaient débuté dès novembre 2007 par l'agrément du premier cadre d'intervention sous réserve de l'approbation du programme par la Commission. Depuis, une dizaine de cadres d'intervention a été validé. Au 31 décembre 2008, il ne restent que 7 dispositifs pour lesquels les critères de sélection étaient encore à l'étude. Ces cadres d'intervention sont les outils de base des services gestionnaires fixant les critères de sélection des projets et se trouvent disponibles sur le site internet <a href="https://www.reunioneurope.org">www.reunioneurope.org</a> pour les bénéficiaires afin de les aider à monter leurs projets de coopération.

#### Comités de Suivi tenus en 2008

Localement appelés Comité National de Suivi (CNS), les comités de suivi sont coprésidés par un représentant de l'État (Monsieur le Préfet ou son représentant), du Conseil Régional (Monsieur le Président ou son représentant), du Conseil Général (Madame la Présidente ou son représentant).

Un Comité de Suivi s'est tenu en octobre 2008 sur la fin de gestion du DOCUP 2000 – 2006 et la mise en place des programmes 2007-2013.

Les principales décisions du CNS sont les suivantes :

#### Comité National de Suivi du 17 Octobre 2008

#### Relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Novembre 2007

Le Comité approuve le relevé de conclusions du Comité National de Suivi de novembre 2007.

Relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Juillet 2008 sur le Docup 2000-2006 (procédure écrite) et les suites données



Le Comité prend acte de l'approbation du relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Juillet 2008 relatif au rapport annuel d'exécution 2007 du Docup.

### Relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Juillet 2008 sur le PIC Interreg III B (procédure écrite) et les suites données

Le Comité prend acte de l'approbation du relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Juillet 2008 relatif au rapport annuel d'exécution 2007 du PIC Interreg III B.

#### Etat d'avancement du DOCUP 2000-2006

Sur la base de ces éléments présentés en séance et du rapport du CNS, le Comité prend acte de l'état d'avancement du DOCUP et des perspectives en matière de clôture pour le FEDER, le FSE, le FEOGA et l'IFOP.

#### Etat d'avancement du PIC INTERREG III B

Sur la base des éléments présentés en séance et du rapport du CNS, le Comité prend acte de l'état d'avancement du PIC INTERREG III B et des perspectives de clôture pour le PIC Interreg III B.

### Relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Mars 2008 (procédure écrite) sur les critères de sélection des programmes 2007-2013

Le Comité prend acte de l'approbation du relevé de conclusions du Comité National de Suivi de Mars 2008 relatif aux critères de sélection, ces derniers faisant l'objet d'un nouvel examen à l'occasion du présent Comité compte tenu des demandes de précision de la Commission Européenne et du Ministère de l'Agriculture.

#### 2.7.2 Actions relatives au niveau national

Sur le plan national, deux textes réglementaires parus en 2008 concernent les programmes opérationnels à La Réunion. Il s'agit :

- du décret n° 2008-548 du 11 juin 2008 relatif à la commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC) portant sur les opérations cofinancées par les fonds européens. Ce texte précise le champ d'intervention de la commission pour la période 2007–2013 et, notamment, réaffirme son rôle d'autorité d'audit pour les programmes cofinancés par les fonds européens.
- De la circulaire du Secrétariat d'État à l'Outre Mer (SEOM) publiée, en date du 16 juin 2008; ce document précise les conditions de mise en œuvre du régime de soutien au fret qui a fait l'objet d'une décision de la Commission (N 199 / 2007) en date du 20 mai 2008. L'objectif de ce texte ministériel est de préciser les conditions d'application du régime d'aide sachant qu'il s'agit d'un régime cadre qui permet à chaque région d'adopter les adaptations ou des dispositions plus restrictives que la définition nationale concernant le champ ou le niveau d'intervention comme les modalités



concrètes d'attribution de l'aide dans les seules limites autorisées par la Commission européenne ;

Après l'établissement, en 2007, d'un modèle type de descriptif du système de gestion et de contrôle de l'autorité de gestion et des organismes intermédiaires, les travaux et échanges entre la CICC – FS et l'autorité de gestion sur le descriptif des programmes opérationnels 2007 – 2013 se sont déroulés dans le cadre d'une démarche itérative au cours de l'année 2008. Le document a été finalisé lors de la rencontre intervenue au cours de la mission de la CICC qui s'est déroulée du 16 au 19 septembre 2008 à La Réunion. Le descriptif du système de gestion et de contrôle du P.O Coopération Territoriale devrait être soumis aux services de la Commission européenne à la fin du premier semestre 2009.

#### Informations relatives à la mise en œuvre de PRESAGE

Une nouvelle version de l'outil Presage destinée à assurer le suivi des programmes 2007-2013 a été livrée en 2007 et déployée dans le courant de l'année 2008. Cette version a été développée sur la même base technique que Presage 2000-2006, enrichie de quelques fonctionnalités supplémentaires. Une évolution vers une application internet est prévue dans le courant de l'année 2009.

Plus de 80 personnes ont été formées à l'utilisation du logiciel au cours de l'année 2008.

La saisie des premières opérations agréées au titre du FEDER Coopération a été réalisée par les services instructeurs au cours du dernier trimestre 2008. Le système de suivi est maintenant pleinement opérationnel.

#### 2.7.3 Informations relatives aux dispositions régionales

#### Elaboration du livre des procédures

S'agissant de la définition des procédures de gestion 2007-2013, le premier semestre 2008 a fortement mobilisé l'ensemble des services autour des travaux préparatoires du livre des procédures 2007-2013.

En confrontant l'expérience acquise au cours des périodes de programmation précédentes et les évolutions réglementaires susceptibles d'avoir un impact pour 2007-2013, il s'est agi de procéder aux adaptations pertinentes du système de gestion des fonds européens à La Réunion. L'objectif a été maintenu d'avoir un livre de procédures plurifonds afin de garder une cohérence pour un porteur de projet susceptible de mobiliser sur la période 2007-2013 plusieurs fonds différents.

La démarche recouvre trois aspects :

- les principes généraux du système de gestion et de contrôle des programmes à valider au niveau des membres du CLS,
- la définition des procédures de gestion des dossiers (piste d'audit, dispositions générales de gestion, fiches procédures, articulation avec les outils informatiques...) à préparer dans le cadre de groupes techniques avec éventuellement des spécificités par fonds,



 le traitement de questions transversales à prendre en compte dans les procédures de gestion : investissements générateurs de recettes, partenariat public-privé, opérations gérées en mandat/ convention publique d'aménagement, délégation de service public, défiscalisation/cumul des aides, crédit-bail, cumul des aides...

Les travaux se sont déroulés avec les services gestionnaires dans le cadre de groupes de travail sur la base :

- du recensement de l'ensemble des personnes impliquées dans la gestion des programmes,
- → de la collecte des documents existants utilisés sur la période 2000-2006 (dossier-type, liste des pièces demandées par les services, documents demandés pour les remontées de dépenses...),
- du recensement auprès des services des questions à traiter pour 2007-2013 au regard des procédures 2000-2006,
- de l'analyse des textes nationaux,
- de la compilation des « jurisprudences CLS » ou autres (rapports d'audit,...) en liaison avec les unités « contrôle » et « certification ».

Ont été examinés et mis à jour à l'occasion de ces groupes de travail :

- Les dispositions générales de gestion,
- La piste d'audit (y compris les pièces demandées et les saisies informatiques),
- Les outils (dossier-type, modèles-type, grilles d'analyse...),

Par ailleurs, certains points ont fait l'objet d'un travail plus approfondi par rapport aux procédures 2000-2006 et des modifications ont été apportées à la typologie des dossiers afin de mieux prendre en compte certaines problématiques par rapport à la période 2000-2006 (programmes de formation, dispositifs Feader et gestion en paiement associé/dissocié, étapes spécifiques de la piste d'audit pour le PO Coopération).

A ce stade les travaux sur les procédures de gestion des dossiers sont quasiment achevés avec la mise en place de manuels de procédures plurifonds. Ces manuels concernent les typologies suivantes: investissements publics, investissements privés, programmes d'actions, actions de formation, aides relevant des dispositions nationales (manuel spécifique au FEADER sur les mesures 211, 212,112, 113 et 214), aides préfinancées.

#### Elaboration des critères de sélection

Les critères de sélection des 5 programmes ont été validés par procédure écrite du CNS en mars 2008. Afin de tenir compte des remarques de la Commission, ces critères ont été modifiés et représentés pour approbation par le CNS d'octobre 2008.

Ces critères sont issus des cadres d'intervention, mis en ligne sur le site www.reunioneurope.org après validation par le Comité Local de Suivi.



En effet, les cadres d'intervention permettent de fixer au niveau de chaque dispositif les conditions d'intervention des actions 2007-2013. Ils constituent l'outil de référence pour les gestionnaires du programme afin d'identifier le cadre dans lequel s'inscrivent les projets et ils établissent les critères objectifs d'instruction pour les services. Enfin, ils servent de base d'information aux bénéficiaires potentiels.

Les modalités de modification de ces critères ont été validées en CNS. Compte tenu :

- de la nécessité de concilier le respect des dispositions réglementaires communautaires et la souplesse de gestion des programmes ;
- de l'existence de cadres d'intervention dans les dispositions de gestion 2007-2013 des programmes à La Réunion, cadres d'intervention agréés par le CLS précisant notamment les critères de sélection des projets;
- de la mise en ligne de ces cadres d'intervention facilitant de ce fait l'accès aux membres du Comité et à tous les bénéficiaires potentiels ;

les membres du Comité ont agréé le mode opératoire suivant :

- confirmation par le Comité National de Suivi de critères de sélection issus des cadres d'intervention dont l'agrément relèvera toujours du Comité Local de Suivi ;
- communication aux membres du Comité National de Suivi de la liste des cadres d'intervention agréés;
- rapports réguliers au Comité National de Suivi des évolutions intervenues au niveau des critères de sélection suite à des agréments/modifications de cadres d'intervention.

# 2.8. Réserve nationale de performance (le cas échéant, et pour le rapport annuel d'exécution présenté pour 2010 uniquement)

Sans objet en 2008

15



#### 3- Mise en œuvre par axes prioritaires

S'inscrivant pleinement dans la stratégie intégrée, le P.O FEDER Coopération Territoriale s'articule autour de trois axes prioritaires (humain, économique et territorial).

- Axe prioritaire n°1 Développement durable et environnement
- Axe prioritaire n°2 Intégration économique régionale.
- Axe prioritaire n°3 Développement humain et solidarité internationale

Pour chacun de ces axes, des objectifs principaux ont été définis ainsi que des indicateurs associés.

#### 3.1. Axe prioritaire 1 : Développement durable et environnement

#### Rappel des objectifs de l'axe prioritaire 1 :

La Réunion a développé, grâce au soutien du programme INTERREG III B, des pôles de compétences à vocation régionale sur certaines thématiques (développement rural, climat, biodiversité...) qui ont permis la mise en œuvre de projets de coopération dans la zone Océan Indien.

Le programme doit contribuer à développer une réponse régionale en aidant les acteurs locaux à se renforcer et en soutenant les actions conjointes à l'échelle régionale par la mise en réseau, les transferts de connaissances, l'expertise...

Compte tenu de l'importance à participer à la préservation du cadre de vie à l'échelle de l'Océan Indien, les objectifs principaux retenus pour cet axe sont :

- a) Développer, renforcer, structurer les compétences réunionnaises pouvant concourir au développement durable à l'échelle régionale ;
- b) Contribuer au renforcement de la lutte contre les risques naturels (cyclones, maladies émergentes...) par le développement des capacités réunionnaises et leur mise en réseau avec les partenaires de la zone.

#### 3.1.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

#### Tableau de synthèse d'avancement de l'axe 1 :

	Indicateurs	Valeur liée à la programmation	Valeur liée à la déclaration de dépense	Valeur cible (en 2010)	Valeur de référence
Degré de	Nombre de projets respectant <b>deux</b> des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	2 au 31/12/2008		12 sur 2007- 2013 (3)	04 sur 2001-2006
coopération	Nombre de projets respectant au moins <b>trois</b> des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun			14 sur 2007- 2013 (3)	07 sur 2001-2006
Indicateurs de	Nombre de projets de recherche/expérimentation menés			10 sur 2007- 2013 (3)	5 sur 2001-2006
réalisation	Nombre de partenariats	1		8	4



	établis dans le domaine de l'environnement et du développement durable	au 31/12/2008	sur 2007- 2013 (2)	sur 2001-2006
Indicateurs	Surfaces couvertes par le satellite d'observation		2500 km2 en 2013 (0 en 2010)	0 en 2007
de résultat	Nombre de publications liées aux coopérations en matière de recherche		20 sur 2007-2013 (5)	16 sur 2001- 2006



Axe prioritaire 1 : Développ	ement durab	le et en	vironne	ment							
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
	Programmé	0	2								2
	Réalisé	-	-								
Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Objectif		12 sur 2007 - 2013								
	Situation de référence		4 sur la période 2001-2006								
Nombre de projets respectant	Programmé										
au moins <b>trois</b> des critères	Réalisé										
suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Objectif	14 sur 2007-2013									
	Situation de référence	7 sur 2001-2006									
	Programmé										
Nombre de projets de	Réalisé										
recherche/expérimentation	Objectif		10 sur 2007-2013								
menés	Situation de référence		5 sur 2001-2006								
	Programmé	-	1								1
Nombre de partenariats établis dans le domaine de	Réalisé	-	-								
l'environnement et du	Objectif						08 su	r 2007-2013	1	•	
développement durable	Situation de référence						4 su	2000-2006			
	Programmé										
Surfaces couvertes par le	Réalisé										
satellite d'observation	Objectif		2500 km en 2013								
	Situation de						0	en 2007			



	référence										
Nombre de publications liées aux coopérations en matière de	Programmé										
	Réalisé										
	Objectif	20 sur 2007 - 2013									
recherche	Situation de référence		16 sur 2001 - 2006								



#### Information sur l'avancement financier de l'axe 1 pour l'année civile 2008:

Indicateurs clés pour l'axe	Quantification
Montant FEDER programmé en 2008	0,917 M€
Taux de FEDER programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	8,86 %
Montant FEDER déclaré en 2008	-
Taux de FEDER déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007 - 2013	-

Le programme ayant été agréé en 2008, les opérations programmées constituent les premières au titre de l'axe 1. Le montant FEDER programmé s'élève à près d'un million d'euros, représentant plus de 8 % de l'enveloppe prévue initialement. Aucune déclaration de dépenses n'a été faite.

#### Analyse qualitative de l'axe 1 :

Deux opérations ont été programmées en 2008. Il s'agit :

- du programme de coopération scientifique sur les maladies animales émergentes dans l'océan Indien, mis en œuvre à La Réunion par le CIRAD. L'objectif général de ce projet vise à maîtriser les risques zoo – sanitaires dans l'Océan Indien à la fois pour préserver la santé des populations exposées aux zoonoses et pour préserver l'élevage des animaux de rente, des maladies enzootiques et épizootiques et atténuer l'impact économique négatif de celles – ci;
- de l'atelier régional « les satellites d'observation de la Terre au service du développement durable dans l'Océan Indien – outils et perspectives », qui s'est déroulé du 07 au 11 juillet 2008 à l'Hôtel de Région en réunissant l'ensemble des acteurs de la zone œuvrant dans le domaine de l'observation. Ce séminaire a permis de mieux faire connaître l'utilité des applications de l'imagerie satellitaire sur des thématiques comme l'aménagement du territoire, la gestion du milieu océanique ou le suivi des catastrophes et la gestion des risques.

En matière de coopération, ces deux opérations ont contribué à renforcer les liens entre les acteurs réunionnais et leurs homologues de la zone de coopération.

Dans le cadre du programme scientifique sur les maladies animales, les travaux vont être menés en partenariat avec des instituts issus des îles de la Commission de l'Océan Indien (Madagascar, Seychelles, Comores, Maurice). En particulier, l'ensemble des services vétérinaires de ces territoires est mobilisé sur cette opération. Cette zone géographique est caractérisée par un déficit avéré en données épidémiologiques fiables et actualisées, ce qui justifie la mise en place d'une action concertée régionale sur les pathologies animales. La démarche entreprise constitue la meilleure réponse des autorités régionales pour lutter contre les risques encourus par l'ensemble de la zone Océan Indien.

Le séminaire sur l'utilisation d'images satellitaires s'inscrit dans la perspective de l'installation à La Réunion d'un centre de réception qui sera localisé à Saint Pierre. L'équipement lourd de cette infrastructure doit être livré en juillet / août 2010. Dans cette attente, les acteurs locaux et de la zone ont commencé les réflexions afin d'identifier les actions concrètes de



coopération et de partenariat utilisant ces nouvelles technologies. L'ensemble des pays de la zone Océan Indien a été invité. Les délégations étaient constituées de 3 experts au profil correspondant aux thématiques abordées et d'un représentant des administrations concernées.

### 3.1.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 1

En 2008, d'une manière générale, les problèmes rencontrés ne sont pas liés aux dossiers présentés au titre de l'axe 1. En effet, l'année 2008 a surtout été consacrée à la définition des procédures de gestion et des critères de sélection.

#### 3.2. Axe prioritaire 2 : Intégration économique régionale

L'ouverture des milieux économiques réunionnais sur la zone Océan Indien pour les prochaines années revêt une importance cruciale.

Améliorer la connaissance des économies avec lesquelles La Réunion a engagé des démarches de co-développement et favoriser le traitement et la diffusion d'information aux opérateurs économiques constituent les travaux principaux à approfondir pour la période 2007-2013 en continuité des actions initiées dans le cadre du précédent programme.

Les acteurs réunionnais constituent des partenaires ressources dans l'ensemble de la région Océan Indien en matière d'encadrement technique et de recherche-développement, notamment dans le développement rural ou l'aquaculture. Le FEDER soutiendra les opérations de valorisation des savoir-faire réunionnais et le développement des partenariats scientifiques régionaux.

À ce titre, les objectifs spécifiques qui seront soutenus au titre de cet axe sont les suivants :

- a) Accompagner le secteur privé réunionnais dans le cadre de démarche collective dans des projets de coopération économique en soutenant notamment des systèmes de veille stratégiques et de contacts avec les autorités publiques dans la zone;
- Favoriser les échanges de savoir faire entre acteurs régionaux par le soutien au renforcement de pôles de compétences et leur mise en réseau.

#### Tableau de synthèse d'avancement de l'axe 2 :

	Indicateurs	Valeur liée à la programmation	Valeur liée à la déclaration de dépenses	Valeur cible	Valeur de référence
Degré de	Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	-	-	8 sur 2007-2013 (2)	4 sur 2001-2006
coopération	Nombre de projets respectant au moins <b>trois</b> des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	-	-	2 sur 2007-2013 (1)	0 sur 2001-2006
Indicateurs de réalisation	Nombre d'entreprises bénéficiant des missions d'appui économique dans la zone	-	-	250 en moyenne annuelle sur 2007-2013 (250)	200 en moyenne annuelle sur 2004-2006



	Nombre de projets facilitant la mise en relation des opérateurs économiques de la zone de coopération (congrès, séminaires, missions de prospection)	-	-	10 sur 2007-2013 (2)	05 sur 2001-2006
	Nombre de missions de surveillance des espaces maritimes menées (en jours de campagne)	-	-	90 sur 2007-2013	-
	Evolution des échanges intra-zone COI	-	-	À préciser	À préciser
Indicateurs de résultat	Volume de la production aquacole dans la zone Océan Indien	-	-	À préciser	À préciser
ue resultat	Degré d'intégration régionale en matière numérique	-	-	1 liaison numérique avec une autre île de la ZOI en 2015	0 en 2007

#### 3.2.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

Information sur l'avancement physique et financier de la priorité



		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
	Programmé	-	-								
	Réalisé	-	-								
Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Objectif		18 sur 2007 - 2013								
	Situation de référence		4 sur la période 2001-2006								
Nombre de projets respectant au moins <b>trois</b> des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Programmé	-	-								
	Réalisé	-	-								
	Objectif		•				2 su	r 2007-2013		•	
	Situation de référence						0 su	r 2001-2006			
	Programmé	-	-								
Nombre d'entreprises	Réalisé	-	-								
pénéficiant des missions	Objectif		I	l .		250 en	moyenne	annuelle sur 2	2007-2013	<u>'</u>	
d'appui économique dans la zone	Situation de référence					250 er	n moyenne	annuelle sur 2	2001-2006		
Nombre de projets facilitant la	Programmé	-	-								
mise en relation des opérateurs	Réalisé	-	-								
économiques de la zone de	Objectif						10 st	ur 2007-2013			
coopération (congrès, séminaires, missions de prospection)	Situation de référence						5 su	r 2001-2006			
Nombre de missions de	Programmé	-	-								
surveillance des espaces	Réalisé	-	-								
				L	1	1	1	1	1		



maritimes menées (en jours de	Objectif						90 st	ır 2007 -2013			
campagne)	Situation										
	de							-			
	référence							•			
	Programmé	-	-								
Evolution des échanges intra- zone COI	Réalisé	-	-								
	Objectif		À préciser								
	Situation de référence		À préciser								
	Programmé	-	-								
Volume de la production	Réalisé	-	-								
aquacole dans la zone Océan	Objectif	À préciser									
Indien	Situation de référence						À	A préciser			
	Programmé	-	-								
	Réalisé	-	-								
Degré d'intégration régionale	Objectif				1 liais	on numé	rique avec	c une autre île d	e la ZOI e	n 2015	
en matière numérique	Situation de référence		1 liaison numérique avec une autre île de la ZOI en 2015  0 en 2007								



#### Information sur l'avancement financier de l'axe 2 pour l'année civile 2008:

Indicateurs clés pour l'axe	Quantification
Montant FEDER programmé en 2008	-
Taux de FEDER programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	-
Montant FEDER déclaré en 2008	-
Taux de FEDER déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007 - 2013	-

Aucune opération n'a été programmée au titre de cet axe en 2008.

#### Analyse qualitative de l'axe 2 :

Aucune réalisation en 2008.

### 3.2.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 2

En 2008, d'une manière générale, les problèmes rencontrés ne sont pas liés aux dossiers présentés au titre de l'axe 2. En effet, l'année 2008 a surtout été consacrée à la définition des procédures de gestion et des critères de sélection.

S'agissant du projet de raccordement de La Réunion et de Madagascar par un câble haut – débit, la mise en œuvre d'un second projet par France Telecom, dénommé Lower Indian Ocean Network (LION) devra être prise en considération. En effet, l'installation de ce câble haut – débit qui doit relier La Réunion à Toamasina devrait s'achever au second semestre 2009. Étant donné les capacités nouvelles offertes par cette infrastructure qui permettraient de multiplier par 10 le volume des échanges de la grande île, l'opportunité de mettre en service un deuxième câble haut débit devra faire l'objet d'une nouvelle analyse.



# 3.3. Axe prioritaire 3 : Favoriser le développement humain et la solidarité internationale au profit d'une intégration régionale harmonieuse

La mise en œuvre d'une intégration régionale harmonieuse passe par le développement de liens privilégiés entre les populations.

L'insertion de La Réunion dans son environnement régional passe par le rapprochement des hommes et des cultures. Le soutien à des projets qui contribuent à l'établissement de relations durables et privilégiées entre les réunionnais et les peuples des autres îles permettra de renforcer l'intégration de l'île dans son voisinage.

De plus, dans les domaines de la formation, de l'insertion ou de l'éducation, les pays de l'Océan Indien présentent d'importantes disparités mises en évidence dans le diagnostic de la zone de coopération. Or, l'amélioration des ressources humaines constitue un des facteurs clés de succès du décollage économique des pays concernés.

À ce titre, les objectifs spécifiques qui seront soutenus au titre de cet axe sont :

- a) Favoriser les échanges dans les domaines culturels et sportifs, et soutenir les actions de solidarité dans la zone ;
- b) Développer les actions de coopération en matière de formation, d'éducation et d'insertion.

#### Tableau de synthèse d'avancement de l'axe 3 :

	Indicateurs	Valeur liée à la programmation	Valeurs liée à la déclaration de dépenses	Valeur cible (2010)	Valeur de référence
Degré de	Nombre de projets respectant deux des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	3 au 31/12/2008	-	3 sur 2007-2013 (01)	1 sur 2001- 2006
coopération	Nombre de projets respectant au moins <b>trois</b> des critères suivants : développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	-	-	1 sur 2007-2013 (0)	0 sur 2001- 2006
Indicateurs de réalisation	Nombre de projets mettant en réseau les acteurs régionaux dans le domaine	1 au 31/12/2008	-	25 sur 2007-2013 (6)	15 sur 2001- 2006



	culturel et sportif				
	Nombre de jeunes réunionnais engagés dans des opérations de coopération dans la zone (en nombre de mois Volontaires du Progrès)	-	-	2000 mois/VP sur 2007-2013 (500)	1000 mois/VP sur 2001-2006
	Nombre d'opérations de co- développement dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'insertion	1 au 31/12/20081	-	20 sur 2007-2013 (04)	14 sur 2001- 2006
	Nombre de projets pilote en matière de formation des jeunes	1 au 31/12/2008	-	1 sur 2007-2013 (1)	0 sur 2001- 2006
Indicateurs de résultat	Renforcement de l'expertise régionale (nombre de doctorants issus de la ZOI ayant bénéficié d'un soutien pour la réalisation d'une thèse)	-	-	20 sur 2007-2013 (05)	12 sur 2001- 2006
	Capacité d'accueil créée pour l'accueil de partenaires extérieurs (en nombre de personnes)	-	-	80 en 2015	-

#### 3.3.1. Réalisation des objectifs et analyse des progrès accomplis

Information sur l'avancement physique et financier de la priorité



Axe 3 : Développ	Axe 3 : Développement humain et solidarité internationale												
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total		
Nombre de projets	Programmé	1	2								3		
respectant <b>deux</b> des critères	Réalisé	-	-										
suivants : développement commun, mise en	Objectif		3 sur 2007 - 2013										
œuvre commune, personnel commun, financement commun	Situation de référence		1 sur 2001 - 2006										
Nombre de projets	Programmé	-	-										
respectant au	Réalisé	-	-										
moins <b>trois</b> des critères suivants :	Objectif					-	1	sur 2007-2013					
développement commun, mise en œuvre commune, personnel commun, financement commun	Situation de référence		0 sur 2000-2006										
Nombre de projets	Programmé	-	1								1		
mettant en réseau	Réalisé	-	-										
les acteurs régionaux dans le	Objectif		I	I		I.	25	sur 2007 – 2013		I			
domaine culturel et sportif	Situation de référence						15	sur 2001 - 2006					
Nombre de jeunes	Programmé	-	-										
réunionnais engagés dans des	Réalisé	-	-										
opérations de	Objectif		1	1		1	2000 moi	s / VP sur 2007 - 2	2013	•			
coopération dans la zone (en nombre	Situation de référence						1000 moi	s / VP sur 2001 - 2	2006				



de mois Volontaires du Progrès)												
Nombre d'opérations de co- développement	Programmé	-	1								1	
	Réalisé		-									
dans le domaine de	Objectif		20 sur 2007 – 2013									
l'éducation, de la formation et de l'insertion	Situation de référence		14 sur 2001 - 2006									
	Programmé	1	-								1	
Nombre de projets	Réalisé	-	-									
pilote en matière de formation des	Objectif		1 sur 2007 – 2013									
jeunes	Situation de référence	0 sur 2001 - 2006										
Renforcement de	Programmé	-	-									
l'expertise régionale (nombre	Réalisé	-	-									
de doctorants issus	Objectif	20 sur 207 – 2013										
de la ZOI ayant bénéficié d'un soutien pour la réalisation d'une thèse)	Situation de référence						12	sur 2001 - 2006				
Capacité d'accueil	Programmé	-	-									
créée pour l'accueil de	Réalisé	-	-									
partenaires	Objectif							80 en 2015			•	
extérieurs (en nombre de personnes)	Situation de référence		80 en 2015 -									



#### Information sur l'avancement financier de l'axe 3 pour l'année civile 2008:

Indicateurs clés pour l'axe	Quantification
Montant FEDER programmé en 2008	0,128 M€
Taux de FEDER programmé en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	1,32 %
Montant FEDER déclaré en 2008	-
Taux de FEDER déclaré en 2008 par rapport au montant prévu 2007-2013	-

En 2008, deux opérations ont été programmées pour un montant FEDER de 0,128 M€. Le niveau de FEDER programmé atteint 1,32 %, ce qui traduit bien que la phase de lancement du programme.

Une opération avait été programmée en 2007 sous réserve de l'approbation du programme par la Commission. Ce dossier a mobilisé uniquement de la contrepartie nationale.

Aucune déclaration de dépenses n'a été adressée à la Commission.

#### Analyse qualitative de l'axe 3

En 2008, deux opérations ont bénéficié du soutien communautaire. Il s'agit :

- des 6<sup>ième</sup> jeux de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI), qui se sont déroulés aux Seychelles du 27 juillet au 02 août 2008. Ces jeux réunissent des jeunes de 14 à 17 ans venant des îles de l'Océan Indien autour de compétitions sportives et d'activités culturelles. La délégation réunionnaise était composée de 220 personnes qui ont participé à toutes les disciplines sportives et activités culturelles des Jeux;
- d'un séminaire de formation aux métiers de la gestion des fréquences et du contrôle technique et du spectre radioélectrique organisé
  par l'antenne réunionnaise de l'Agence Nationale des Fréquences. Sur 5 jours, la formation a duré 30 heures articulée autour de 4
  ateliers auprès d'experts dans l'encadrement supérieur des organismes en charge de gérer et contrôler le spectre radioélectrique. Il
  s'est agi de répondre aux besoins de formation dans la zone Océan Indien en matière de coordination des fréquences.



L'opération programmée en 2007 consistait à la mise en œuvre d'un service militaire au développement à Madagascar (SMAD) qui a pour but de faciliter l'insertion dans la vie active des jeunes malgaches de 18 – 25 ans sortis du système éducatif. En fait, il s'agissait de faire bénéficier aux partenaires de Madagascar de l'expérience réunionnaise en matière de service militaire adapté, outil de formation développé à La Réunion grâce au soutien du Fonds Social Européen. Cette opération consistait au développement d'une phase expérimentale qui comportait 2 axes : un volet pastoral pour répondre à la politique de développement durable par la mise en valeur des terres et l'élévation du niveau de qualification des jeunes agriculteurs, et un volet urbain pour répondre aux besoins de qualifications et de compétences exigées par les chefs d'entreprise des secteurs privé et para – public. L'action des partenaires réunionnais s'est particulièrement portée sur la formation des formateurs malgaches.

En matière de coopération, les deux opérations programmées en 2008 ont mobilisé des acteurs issus de plusieurs îles de l'Océan Indien, et notamment de Madagascar, de Maurice et des Seychelles. S'agissant des jeux de la CJSOI, ils offrent l'occasion à des jeunes issus des pays de l'Océan Indien de se rencontrer, mais permettent surtout, grâce au soutien du FEDER, de promouvoir la mise en œuvre de politiques en faveur des jeunes notamment dans les domaines sportifs, culturels et socio – éducatifs. Cette manifestation permet également de valoriser le savoir – faire réunionnais en particulier par l'organisation de formation en matière d'arbitrage.

De la même manière, la formation organisée sur les métiers de la gestion des fréquences contribue également à valoriser les atouts réunionnais et à placer La Réunion comme centre d'excellence dans la zone. Cette opération contribue à la concrétisation d'un des objectifs de l'axe qui est de développer les actions de formation afin de positionner les centres et compétences réunionnais dans la zone Océan Indien et de développer leur échelle d'intervention.

Même si le programme ne fait que débuter, on constate bien que les opérations programmées en 2008 contribuent à la réalisation des objectifs de l'axe 3.

#### 3.3.2. Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face au titre de l'axe prioritaire 3

En 2008, d'une manière générale, les problèmes rencontrés ne sont pas liés aux dossiers présentés au titre de l'axe 3. En effet, l'année 2008 a surtout été consacrée à la définition des procédures de gestion et des critères de sélection.

La première difficulté rencontrée sur cet axe s'est présentée lors de la programmation de l'opération de soutien au développement d'un service militaire adapté au développement à Madagascar. En effet, le programme opérationnel n'étant pas adopté à ce moment, aucun montant FEDER ne pouvait être programmé. Ainsi, l'opération a été programmée, sous réserve de l'approbation du programme par la Commission, et en recourant au financement alternatif sur fonds apportés uniquement par les contreparties nationales.



#### 4 - Programmes FEDER / Fonds de cohésion : grands projets (le cas échéant)

Le programme ne prévoit pas de participer au financement de projet dont le coût global soit supérieur à 25 millions d'euros dans le domaine de l'environnement, ou 50 millions d'euros pour les autres secteurs.

Au titre du programme opérationnel Coopération Territoriale, trois opérations d'envergure, au regard de l'enveloppe FEDER d'un montant de 35,447 M€, ont été identifiées. Il s'agit de :

- Le projet d'antenne de réception satellitaire, pour lequel seuls les équipements lourds ont été retenus à l'éligibilité du programme ;
- Le câble sous marin haut débit reliant La Réunion à Madagascar, connu sous le nom de projet RAVENAL;
- L'équipement d'accueil d'étudiants et stagiaires de la zone sur le campus universitaire du Tampon.

Néanmoins, aucune de ces opérations ne sera concernée par la procédure « grand projet ».



### 5. Assistance technique

La mesure relative à l'Assistance Technique n'a pas été mobilisée au titre de l'année 2008. En effet afin d'assurer une transition harmonieuse entre les deux périodes de programmation, il était prévu de prendre en compte les dépenses d'assistance technique au titre du PIC INTERREG III B.

	M€prog en 2008	_	FEDER prévu à la maquette
Assistance technique	-	%	0,845 M€



#### 6. Information et publicité

Les mesures d'information et de publicité relatives aux interventions des fonds, FEDER, FSE, FEADER et FEP, visent à augmenter la notoriété et la transparence de l'action de l'Union Européenne à l'Île de La Réunion, finalité d'autant plus importante que La Réunion est la région ultrapériphérique la plus éloignée du continent européen.

En terme opérationnel, trois objectifs principaux ont été déclinés dans le cadre du plan de Communication plurifonds 2007-2013, plan en cours d'examen par la Commission :

Objectifs	Stratégie	Publics cibles (voir point II-2)
Renforcer les actions d'information sur les possibilités offertes par l'intervention conjointe de l'Union Européenne et des Etats Membres	projets financés par l'Union européenne comme ambassadeur	Bénéficiaires Partenaires et relais
Informer du rôle joué par l'Union Européenne en collaboration avec les Etats Membres, dans les interventions concernées et des résultats de celles-ci	des citoyens	Opinion publique



La programmation 2007-2013 instaure de nouveaux principes qui modifient les orientations des actions de communications. En effet, l'élaboration de programmes mono-fonds requiert une coordination encore plus étroite entre les actions de communication des quatre fonds européens.

Au même titre qu'en matière de stratégie ou de gestion, une approche transversale en matière de communication permet de gagner en visibilité et en lisibilité (donc en impact). En effet, une communication globale et cohérente entre les différents fonds est un gage d'efficacité pour une campagne grand public, le citoyen étant destinataire d'un message global de l'Union Européenne. Aussi un plan d'action plurifonds a été réalisé à la Réunion pour répondre à cet objectif.

Ce plan a été validé par la DG Agri lors de l'adoption du programme FEADER, a fait l'objet d'une transmission officielle via SFC, le 29/05/08 pour les PO FEDER Convergence, FSE et FEDER Coopération (version présentée dans le cadre des programmes). Suite aux remarques de la Commission en date du 2 avril 2008 envoyées via SFC le 5/06/08, une nouvelle version a été transmise le 10/07/08. De nouvelles remarques ont été formulées le 24 novembre et les autorités locales ont transmis une version n°3 le 29 décembre qui a été validée début février 2009.

Afin de suivre l'état d'avancement du plan d'action et de communication un tableau de suivi a été mis en place, tableau qui est régulièrement présenté en CLS afin de tenir informé les partenaires Etat, Région et Département sur l'avancement des actions et discuter des orientations à prendre. Ce tableau permettra de suivre l'avancement de chaque fiche action du plan de communication avec des indicateurs de réalisation.

FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
1 - Opération de	Opération de lancement des POE (conférence de presse, visite de projets).	Opération réalisée lors du 1 <sup>er</sup> CNS de la période 2007-2013 (novembre 2007) avec :  L'organisation d'une conférence de presse  La mise en place d'une journée de visite sur le thème du développement durable  Bon retour presse avec 4 articles et 3 reportages TV.  Action citée en exemple lors du séminaire convergence en janvier 2008 + plusieurs demandes des articles de presse de la part des services de la Commission et du Seom.
lancement des POE	Réalisation d'une plaquette de présentation des POE 2007-2013	Opération réalisée en novembre 2007 :  Tirage de 1 000 exemplaires  Diffusion lors du CNS de novembre 2007
	Diffusion des POE et des plaquettes de présentation des POE	Opération réalisée en juin 2008 :  Courrier de diffusion tripartite  Réalisation de 500 clés USB



		<ul> <li>Validation par les partenaires de la liste de diffusion et du courrier tripartite</li> <li>Diffusion à tous les relais de terrain identifiés.</li> </ul>
	Réalisation d'un mini film de présentation des fonds européens à La Réunion depuis 20 ans (1989-2009)	Cette action sera remplacée par des émissions TV sur RFO de 26 minutes
	Réalisation d'objets publicitaires aux couleurs de l'Europe	Consultation en cours pour la réalisation de stylos et de blocs note
2 - Supports grand	Création d'un calendrier de bureau avec photos de projets (20 ans de fonds	Opération réalisée :  > Tirage de 750 exemplaires
public	européens à La Réunion)	<ul> <li>Diffusion aux partenaires</li> </ul>
	Création d'économiseurs d'écran en téléchargement sur le site www.reunioneurope.org	



FICHES ACTIONS OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
Mise en ligne des principaux documents notamment les cadres d'intervention	Action qui se réalisera en continu sur l'ensemble de la période et ce depuis 2007 :  Mise à jour des textes règlementaires selon leur parution officielle : 30 documents mis en ligne depuis 2007  147 cadres d'intervention sont actuellement en ligne.
Refonte du site internet www.reunioneurope.org  3 - Site Internet	<ul> <li>Action réalisée :</li> <li>Elaboration d'un cahier des charges avec une nouvelle arborescence du site</li> <li>Consultation des services communication Etat Région et Département sur l'arborescence</li> <li>Consultation de 3 prestataires réalisée et sélection de l'entreprise Axe design pour la réalisation du nouveau site reunioneurope.org : Objectif de présentation au prochain CNS (octobre 2008).</li> <li>Consultation et validation du nouveau graphisme du site</li> <li>Transfert du site effectif</li> </ul>
Mailing ciblé pour chaque cadre d'intervention  Vulgarisation, diffusion des principaux résultats des évaluations, après	
examens par le Comité de Suivi  Mise en ligne des listes des bénéficiaires	Action en cours :  Vérification de la déclaration CNIL  Elaboration de la maquette effectuée  Mise en ligne
résultats des évaluations, après examens par le Comité de Suivi	Vérification de la déclaration CNIL



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
	Elaboration d'un guide de procédure des programmes 2007-2013	Action en cours :  Mise en place de 10 groupes de travail  45 réunions réalisées  Elaboration des projets de manuel de procédure  Validation des travaux en cours par le CLS.
4 - Outils destinés aux bénéficiaires	Mise en place d'une notice à annexer aux conventions relatives aux actions de communication et de publicité	Action réalisée :  > Impression de 1000 exemplaires > Diffusion auprès des services
	Réalisation et diffusion de plaquettes spécialisées sur les POE 2007-2013	Action en cours :  > Elaboration d'une plaquette bilan INTERREG à l'occasion du séminaire de Juin 2008 sur le fed-feder et de présentation du PO coopération territoriale 2007-2013.



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
5 - Partenariat médias	Emissions TV sur l'Europe à La Réunion	Action en cours:  Action 9 mai 2008 : offre de plateau TV au JT de RFO, réalisation de 2 reportages sur Antenne Réunion et RFO sur des projets cofinancées par l'union européenne : Topazes Coiffure, Cyclotron, et Incubateur.  Contact pris avec RFO pour :  Ia réalisation d'émissions TV pendant la PFUE : Echanges en cours sur la réalisation de 2 émissions de 26 minutes diffusées après l'émission « Par lé ô, par lé ba »  Report des émissions pour une diffusion en mars et avril 2009  Réalisation d'une émission Les Nouveaux Défis spécial Europe le 29 septembre 2008 :  Démarrage des travaux avec l'interview de M Granda — Chef d'unité France lors de sa visite en juin 2008  Tournage des différents sujets et interviews  Diffusion de l'émission
6 - Relations presse	Rubrique Europe dans la presse spécialisée Organisation de visites de projets cofinancés par l'UE	Visites de projets organisées à l'occasion du CNS d'octobre 2008 avec des retours presses sur la réserve naturelle de la roche écrite et la mise en place d'un récif artificiel



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
	Contribution des bénéficiaires pour la valorisation des fonds européens à La Réunion à travers la modification de leur packaging	
	Baptême de rue, salle, place au nom évocateur de l'Europe ou des fonds	
7 - Valorisation de l'Europe au travers des projets cofinancés	Présence de La Réunion sur/dans les bâtiments de la Commission à travers des photos/panneaux	Contact pris avec la DG Regio en Juin 2008 : Pas de suite favorable pour l'instant mais collaboration potentielle avec Panorama dans le cadre d'un numéro spécial prévu sur la cohésion territoriale.  Participation aux Regiostars 2009. Sélection du projet photovoltaïque pour représenter La Réunion. La Réunion est lauréate aux RégioStars 2009.  Contact pris avec la DG Emploi : dans le cadre de leur plan de Communication, proposition de la Réunion à faire sur 2 bénéficiaires ultimes d'actions cofinancées par le FSE, (un homme et une femme réunionnais) pour la réalisation de mini film afin de mettre en valeur l'impact du FSE sur leur parcours. Marché global lancé par la DG Emploi à l'échelle des 27 Etats Membres de l'UE.  Participation de La Réunion à une exposition « l'Europe Outre-mer : richesse et diversité » organisée par le MIOMCT dans les locaux des institutions européennes.



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
	Constitution d'une banque de fiches- projet, d'articles de presse	Opération en cours :  Elaboration d'une liste de projets valorisables réalisés  Réalisation de fiches projet dans le cadre de la visite de M GRANDA en juin 2008 : 17 fiches projet réalisées et en cours de diffusion auprès des services de la Commission et des ministères
8 - Actions thématiques d'informations et de communication	Séances d'information et de formation des services, des principaux bénéficiaires et partenaires institutionnels	<ul> <li>Les actions d'information réalisées en 2007 avaient pour objectifs:</li> <li>d'informer le plus grand nombre sur les modalités d'intervention des fonds pour la période 2007-2013;</li> <li>de les sensibiliser sur les points importants d'inflexion (dotations financières, imbrication des documents stratégiques);</li> <li>de présenter les projets de programme et le résultat des négociations locales.</li> <li>9 actions ont été mises en place (SAFER, CESR, CNFPT, Maison de l'Emploi de l'Est, Instance de concertation pour la préparation des POE, réseau des DGS des Collectivités, Réseau des directeurs financiers des Communes): 139 participants au total.</li> <li>Pour 2008, deux actions de formations programmées en collaboration avec le CNFPT.</li> <li>Discussions en cours avec la chargée de mission Communes-EPCI pour l'organisation de séances d'information/formation en collaboration avec l'AMDR (Association des Maires du Département de la Réunion).</li> </ul>
	Promotion des principales thématiques POE afin de mobiliser les porteurs de projets sur les priorités de la politique régionale, de la politique agricole commune, de la politique commune de la pêche et de la coopération régionale	
9 - Evénementiels	Mise en place d'une action de communication par an à l'occasion d'un CNS  Organisation d'un prix récompensant les projets exemplaires sous l'angle de l'originalité de l'action et de son efficacité	<ul> <li>Lancement des POE 2007-2013 lors du CNS de novembre 2007</li> <li>Lancement de la nouvelle version du site reunioneurope.org ainsi que visites de projets lors du CNS d'Octobre 2008</li> </ul>



FICHES ACTIONS	OPERATIONS	ETAT D'AVANCEMENT / COMMENTAIRES
9 - Evénementiels	Mise en place d'un concours thématique (photo, littéraire) par tranche d'âge sur les projets financés par l'Europe (innovation, agriculture) à destination d'un public scolaire sur fond de jeu de type « chasse au trésor ».  Organisation d'échanges débats avec les sections européennes (collèges, lycées)	Prise de contact avec le CRIJ, labellisé Relais Europe Direct, pour la mise en place de cette action.
	et les universitaires	
	Journées de visites de projets financés par l'Europe.	
	Création d'une animation itinérante pour les scolaires avec exposition, film, jeux.	Prise de contact avec le CRIJ, labellisé Relais Europe Direct, pour réaliser cette action